

LES MUSIQUES ET DANSES DU MONDE

AU CŒUR DES ENJEUX DE SOCIÉTÉ

***LE RESEAU DES MUSIQUES ET DANSES DU MONDE
EN ILE-DE-FRANCE***

- Centre de Musiques Traditionnelles

MJC 10 place J.Brel, 91130 Ris-Orangis

- Espace Prévert/Scène du monde

4 place du miroir d'eau,

77176 Savigny le Temple

- Maison populaire

9 bis rue Dombasle, 93100, Montreuil

- Villes des Musiques du Monde

4 av. de la division Leclerc,

93000 Aubervilliers

- Le Cap

56 rue A. Renoir, 93600 Aulnay sous Bois

- Ethnoart

77 rue des cités, 93300 Aubervilliers

- Le POD, MJC de Pontoise

5 place du petit martroy, 95300, Pontoise

- CRL10, Château Landon

31 rue de Château Landon 75010 Paris

- CRL10, Jemmapes

116 quai de Jemmapes 75010 Paris

- ARIAM Ile-de-France

9 rue La Bruyère, 75009 Paris

Réseau informel, constitué de structures ayant une action forte dans ce domaine artistique, il se rencontre et collabore de façon empirique depuis plusieurs années.

Le statut des structures concernées, leurs actions, leurs choix artistiques peuvent être différents. Nos problématiques de territoire, notre positionnement sur les valeurs fondatrices d'action ainsi que notre revendication d'un rôle dans la société civile, nous rapprochent. C'est en travaillant en commun sur ce qui nous unit que nous avons abouti à ce manifeste. Il a permis dégager les valeurs fondamentales qui nous sont communes ainsi que des démarches et des critères, dont le sens est particulièrement fort par rapport aux territoires qui sont les nôtres.

Elles ont l'avantage de ne pas séparer l'éducatif des pratiques sociales, des processus culturels et des phénomènes sociaux de l'époque. Elles permettent de travailler à la construction d'une société plus unie.

LES MUSIQUES ET DANSES DU MONDE AU CŒUR DES ENJEUX DE SOCIÉTÉ

SOMMAIRE :

Introduction

Les valeurs

La démarche

Les critères

Conclusion

Introduction

La diversité culturelle est aujourd'hui au centre du discours politique. La France est un pays différencié, fait des identités culturelles des « pays » qui la composent. Le risque lié à cette situation est de déboucher sur de la fragmentation, du cloisonnement, du repli communautariste, de la cohabitation, au mieux pacifique, d'îlots distincts, sans coopération entre eux, sans implication dans la vie citoyenne.

L'Ile de France offre de ce point de vue une situation exacerbée : elle peut être considérée comme un condensé des expressions culturelles de la planète, fait qui constitue une véritable singularité patrimoniale de ce territoire . C'est à juste titre que nos voisins européens considèrent Paris comme la capitale des musiques du monde.

Face à cette situation (multi culturalité d'une part et besoin sociétal d'unité et de décloisonnement) on ne peut plus se contenter de la logique de l'offre culturelle ou de son inverse : répondre à la demande. Il nous faut inventer de nouvelles pédagogies pour construire nos projets culturels. Non plus consommer des produits finis mais être expérimentateurs de démarche. De nouvelles pistes d'intervention voient le jour.

C'est en référence avec le texte de l'Unesco sur la diversité culturelle, où la France s'est engagée à considérer que l'identité des personnes devait être au cœur de la politique culturelle, que nous souhaitons nous-mêmes concevoir nos actions selon un processus d'interaction et de participation.

« Dans nos sociétés de plus en plus diversifiées, il est indispensable d'assurer une interaction harmonieuse et un vouloir vivre ensemble de personnes et de groupes aux identités culturelles à la fois plurielles, variées et dynamiques. »

Des politiques favorisant l'inclusion et la participation de tous les citoyens sont garantes de la cohésion sociale, de la vitalité de la société civile et de la paix ».¹

C'est pourquoi il est aujourd'hui nécessaire, pour un mieux-vivre ensemble, de mettre en interaction la nation politique républicaine « *une et indivisible dans son principe d'égalité des droits* » et la nation culturelle « *de multi appartenances* ». Un système social ne peut exister sans un système culturel, et un système culturel sans système social est une civilisation morte. Il est nécessaire que les deux systèmes se nourrissent mutuellement.

Les musiques et danses du monde peuvent contribuer, en partant des personnes et des pratiques, à élaborer en commun des projets permettant à chacun de prendre toute sa place dans l'organisation socio-économique et politique de notre société française.

Nous voulons dépasser la cohabitation parallèle, l'enfermement communautariste. Et nous voulons le faire à travers le travail en commun, la coopération.

¹ *Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle. 2001.*

Les valeurs

Humaniste

« Tout être humain est porteur d'une culture.

Personne ne naît sans culture ; chaque culture apporte quelque chose à la construction de l'humanité. »²

L'homme dans sa diversité.

Les musiques du monde sont une façon particulière de mettre l'Homme au centre de l'acte. Pas l'Homme universel mais le porteur de spécificités. C'est un attachement à la particularité, à une autre façon d'être un humain. On ne part plus de l'œuvre mais de la pratique des individus. Du sens qu'ils leur donnent. *« On reconnaît aux personnes le droit d'avoir leurs représentations du monde ».*³

L'égale dignité des cultures

Les productions culturelles sont porteuses d'identité, de valeurs, de sens, et ne peuvent pas être considérées comme des marchandises comme les autres. L'on ne peut pas respecter certaines d'entre elles et n'être que condescendance pour d'autres, sans porter atteinte à la dignité des secondes.

Les musiques non écrites ont la même profondeur historique que les autres et ne leur cèdent en rien en qualité ni en dignité.

Le droit à vivre la diversité culturelle

La reconnaissance de l'égale dignité des répertoires et des cultures nous permet de revendiquer d'autres expressions que celles qui sont valorisées par le Marché ou l'Institution.

Hors d'une mondialisation qui ne serait qu'une occidentalisation, nous créons un espace où l'on peut vivre de façon satisfaisante la diversité culturelle sans le dictat des modèles dominants.

² Ibid.

³ Ibid.

Sociale et Citoyenne

« Dans nos sociétés de plus en plus diversifiées, il est indispensable d'assurer une interaction harmonieuse et un vouloir vivre ensemble de personnes et de groupes aux identités culturelles à la fois plurielles, variées et dynamiques.

Des politiques favorisant l'inclusion et la participation de tous les citoyens sont garantes de la cohésion sociale, de la vitalité de la société civile et de la paix. Ainsi défini, le pluralisme culturel constitue la réponse politique au fait de la diversité culturelle.»⁴

Le vivre ensemble.

S'il y a égale dignité des répertoires et des cultures alors il faut que les unes et les autres aient un vrai accès à l'espace public. D'où la nécessité de la reconnaissance (je suis nié si ma culture n'est pas reconnue) et de l'intervention de l'institution. Rentrer dans l'espace public c'est se confronter à d'autres, se faire reconnaître, et reconnaître les autres, établir des coopérations...

Construire à travers le débat et la négociation

A partir du moment où l'on estime que la cohésion sociale, dans l'espace public, implique que l'on considère les singularités culturelles, alors on fait le choix du débat et de la négociation. On prend le temps de considérer les conflits de valeurs qui pourraient exister entre les différents participants. (Certaines, comme la Déclaration universelle des droits de l'homme, transcendent la diversité culturelle et ne sont pas négociables)

Le débat nécessaire à l'élaboration d'un projet oblige les participants à se confronter au référentiel commun. C'est l'inverse du repli communautariste et identitaire. Il s'agit de construire une relation de citoyenneté avec d'autres acteurs, d'autres structures du territoire, de développer le vivre ensemble, de casser les images simplistes.

La chair sociale d'un projet culturel, se trouve autant dans le processus de sa mise en œuvre que dans son objet.

⁴ *Ibid*

Culturelle et artistique

La démarche artistique

L'art est du domaine de l'excellence et de l'exception. C'est un moment privilégié de la pratique culturelle plus quotidienne.

La démarche artistique, dans le domaine des musiques et danses du monde, n'a de sens qu'expérimentée par la collectivité, et que si elle contribue à l'enrichir émotionnellement.

L'artiste est légitime pour dire la souffrance, le conflit, les joies, pour construire des ponts et des ouvertures entre les identités.

L'art met en interaction et donc en équilibre. Il crée un imaginaire social différent de celui que nous propose le marché.

Un patrimoine musical de qualité et original

Fruits de cultures séculaires, ces musiques sont belles et porteuses de richesses, dans les domaines rythmiques, organologiques, modales, poétiques....

Les formes sociales de leur pratique (espace public ou privé, formes dansées, vie festive) sont différentes des nôtres. Elles ont un impact émotionnel fort. Elles insistent particulièrement sur la dimension relationnelle, festive et sociale. Les formes d'action et de spectacles sont volontiers participatives, le public étant acteur de l'évènement

Des musiques qui se prêtent à la création.

De par leur oralité ce sont des musiques vivantes, mobiles, découvreuses, porteuses d'une plasticité ouverte sur le monde.

Elles permettent une approche contemporaine de cet héritage ancien que nous accueillons avec notre sensibilité d'aujourd'hui.

Le contexte francilien fait se rencontrer, se confronter des formes héritées et des formes nouvelles contemporaines ; d'où des alliances inattendues, des productions singulières.

Une pédagogie alternative

Leur transmission orale permet de proposer une pédagogie innovante : Etre sur le sens plus que sur la forme. Sur la participation plus que dans la performance. Dans le global plus que dans l'analytique. L'oralité fait appel à des ressources particulières chez l'apprenant et permet de développer une musicalité que d'autres moyens peinent à mettre en place.

Ces formes musicales permettent une implication personnelle précoce dans un acte musical collectif.

La Démarche

Les pratiques des personnes au centre de la dynamique du projet : une démarche alternative à celle de l'engineering de l'offre et de la demande

Dès lors que l'on estime que la cohésion sociale dans l'espace public implique la prise en compte des singularités culturelles, il est nécessaire de faire le choix du débat et de la négociation ; de prendre le temps de considérer les conflits de valeurs.

Cela nous positionne dans la capacité à faire évoluer les systèmes de représentations par la construction d'une relation et d'un engagement citoyen. En d'autres termes, il s'agit de construire l'action en travaillant « avec » et non « pour » les autres.

Ce débat oblige les participants à se confronter au référentiel commun. C'est l'inverse du repli communautariste et identitaire. En bref, il s'agit de développer le vivre ensemble, de casser les images simplistes, de viser une transformation sociale.

Oui mais comment ?

Une expérimentation permanente : un lien constant entre pratique, réflexion et production

Chaque situation sera dépendante :

- des acteurs qui la composent en tenant compte de leurs caractéristiques (les personnes, les artistes, les familles, les élus, les associations, ...),
- des éléments contextuels qui la conditionnent, (économique, politique, social, culturel, matériel, lieux, ...)
- des orientations du projet (pédagogique, créatif, artistique, institutionnel, ...)

Chacune est singulière, aléatoire, voire imprévisible. Il suffit de changer un de ses éléments constituant pour que celle-ci évolue de manière différente.

De ce fait, aucune situation ne peut se penser en termes de modèle figé. Chacune devra faire l'objet d'une préparation minutieuse.

Coopérer peut s'avérer coûteux dans un premier temps : explication, délibération, énergie pour débattre ...

Mais travailler et agir conjointement pour un objectif commun, s'avère très fructueux à moyen et long terme ; et la structure de coopération mise en œuvre permet aussi de participer au développement des capacités tant personnelles que fédératives.

Les Musiques et Danse du Monde : un champ culturel spécifique qui porte en lui cette démarche interactive

Ce sont des pratiques collectives qui accompagnent au quotidien la vie du groupe social dans ses fêtes, ses rites, son travail. De ce fait, le rapport entre public et musiciens est un acte fondamental qui implique une relation ludique, festive et créatrice.

Ce sont des musiques qui reposent sur l'oralité; elles posent un autre contexte à l'acte musical. L'« œuvre » n'existant que dans la tête de l'« artiste », du « transmetteur », elle n'a de réalité que celle qui lui est donnée sur le moment et dans ce contexte. Pas d'acte musical clos et définitif, pas de « par cœur » verrouillé, pas de « version originale » mais des versions multiples toutes aussi légitimes les unes que les autres, formées qu'elles sont par le même moule, la même sensibilité.

Ce sont en conséquence des musiques en perpétuel mouvement, d'une extrême variabilité.

Cela implique une disponibilité d'esprit, une aptitude à accueillir la modification, le changement et à y réagir. Cela exige une flexibilité de la pensée, stimule la créativité et l'autonomie, fait appel à la spontanéité.

En conséquence elles ont la capacité d'être ouvertes à d'autres esthétiques, prêtes à l'hybridation. Non figées, elles sont constamment disponibles pour la confrontation, la rencontre. Elles se nourrissent de tout apport nouveau, se régénèrent au contact d'autres approches musicales. Dans notre contexte francilien, la confrontation est continue, donnant lieu à des créations multiples

Le fondement même de notre démarche pédagogique, c'est de mettre en

tension, à travers les musiques et danses du monde, les particularismes et les valeurs républicaines de notre société.

La nature même de ces musiques les porte à ce débat, à cette négociation, à ce « faire » expérimental qui compose avec le contexte et que nous évoquons comme constitutifs de notre démarche. Elles ne sont pas simple objet musical, elles sont aussi intrinsèquement porteuses d'une démarche mentale et sociale.

Les Critères

Ces musiques offrent des spécificités intéressantes permettant un travail particulier sur notre territoire. Nous comptons utiliser à plein les outils qu'elles nous offrent. De l'application des valeurs énoncées, nous avons conclu à deux critères essentiels, régulièrement récurrents dans nos actions.

Une rencontre humaine, et non pas celle d'une « œuvre ».

On ne part plus de l'œuvre mais de la valeur que les individus donnent à leur pratique. Du sens qu'ils lui donnent.

L'oralité implique que l'œuvre n'existe que dans la tête de l'individu qui en est porteur. Il n'y a pas d'auteurs, pas de partitions de référence. C'est ce que le musicien a à dire au moment où il le dit qui compte. C'est le contact émotionnel avec le public qui marque.

La retransmission, les actions pédagogiques joueront sur les mêmes mécanismes d'empathie, d'imitation, d'adhésion.

L'action cherchera systématiquement à créer un cadre de convivialité et de partage. Elle favorisera le contact et l'échange.

Une élaboration participative pour une société solidaire.

Construire l'action en travaillant avec les autres et non pour les autres. On est sur des règles délibératives, sur de la négociation constructive. (C'est le contraire de l'engineering de l'offre et de la demande)

Avec pour objectif de faire venir les partenaires dans l'espace public de façon à ce que chaque participant s'engage à des ajustements concertés par rapport à un référentiel commun sur l'action qui nous rassemble.

Cela nous positionne dans la dynamique du débat. Dans la capacité à faire évoluer les systèmes de représentations. Dans la construction d'une relation et d'un engagement citoyen.

Conclusion et perspectives

Il est intéressant de constater qu'au delà des différences qui existent entre les structures de ce réseau, toutes sont d'accord sur l'outil que représentent les musiques et danses du monde pour la construction d'un espace citoyen.

Il ne s'agit plus de projeter un modèle d'action, mais de profiter du fait que ces musiques interviennent, dans l'entre-deux de la diversité culturelle, de l'exigence esthétique, de l'action culturelle et de la création artistique, de la culture et de la transformation sociale, pour accéder à travers elles à une nouvelle pédagogie de projet.

De notre point de vue les musiques du monde représentent un puissant indicateur pour une meilleure compréhension de la réalité culturelle et un bon analyseur des mutations de notre société.

Notre société a besoin du débat. Pas forcément le débat intellectuel, universitaire. Pas de conférence débat où chacun rentre chez lui après. De débat pour construire ensemble, autour de choses concrètes, pratiques, qui vont déboucher sur du « agir » ensemble dans de l'espace public.

Le réseau des musiques et danses du monde se veut un lieu de construction de la diversité culturelle et du vivre ensemble.

Il souhaite partager cette volonté avec de nouveaux partenaires et convaincre de l'intérêt et de l'efficacité de sa démarche.

La situation culturelle et sociale de L'Ile-de-France a changé.

Nous proposons des processus nouveaux.